

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le salon des  
**ARTS**  
VISUELS  
DE BROSSARD

Date limite : 26 janvier 2019

Madame  Monsieur

À cocher pour diffusion sur le cartel

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom d'artiste : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Cell. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Site web ou FB : \_\_\_\_\_

Êtes-vous âgé de moins de 35 ans?  Oui  Non

Je m'inscris comme peintre

Je m'inscris comme sculpteur

**Veillez noter que les informations demandées ci-dessous sont obligatoires et ne pourront être modifiées. ▼**

1. Titre œuvre 1 \_\_\_\_\_

Discipline/médium \_\_\_\_\_ Prix de vente \_\_\_\_\_

Dimensions en po avec l'encadrement, le cas échéant (hauteur X largeur X profondeur)

2. Titre œuvre 2 \_\_\_\_\_

Discipline/médium \_\_\_\_\_ Prix de vente \_\_\_\_\_

Dimensions en po avec l'encadrement, le cas échéant (hauteur X largeur X profondeur)

Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance des modalités relatives au *Salon des arts visuels* 2019 et accepte de m'y conformer.

Je joins à ce formulaire un chèque ou un mandat-poste de 50 \$ couvrant les frais d'inscription.

Je suis intéressé(e) à être bénévole pendant le *Salon des arts visuels*.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Le salon des **ARTS** VISUELS DE BROSSARD

**3 000 \$ en prix dont un prix spécial pour un artiste prometteur de la relève!**

### SOIRÉE D'OUVERTURE

Vernissage et dévoilement des prix  
**SUR INVITATION**

Le jeudi 25 avril, à 19 h

#### EXPOSITION | **Entrée libre**

VENDREDI 26 AVRIL | de 13 h à 21 h

SAMEDI 27 AVRIL | de 13 h à 21 h

DIMANCHE 28 AVRIL | de 13 h à 17 h

Centre socioculturel Alphonse Lepage  
7905, avenue San Francisco  
Brossard (Québec) J4X 2A4

Renseignements : 450 923-6311

Formulaire aussi accessible à [brossard.ca/SAV](http://brossard.ca/SAV)

# Le salon des **ARTS** VISUELS DE BROSSARD Du 26 au 28 avril 2019

**Appel aux artistes  
peintres et sculpteurs!**

Inscription : JUSQU'AU 26 JANVIER 2019

**THÈME DE CRÉATION SUGGÉRÉ  
Aire du temps**

## ADMISSIBILITÉ ET RÈGLEMENTS

- L'âge minimum requis est de 17 ans.
- Le *Salon* s'adresse aux artistes peintres et sculpteurs.
- Le nombre d'œuvres par artiste est de deux, soit en peinture, soit en sculpture.
- Les disciplines suivantes sont acceptées : dessin, peinture, gravure, technique mixte et sculpture.
- La photographie, les médiums privilégiés par les métiers d'art, les œuvres réalisées entièrement à l'aide de techniques numériques ainsi que les toiles composées d'éléments multiples **ne sont pas acceptés**.
- Les œuvres doivent être récentes et différentes de celles présentées lors des éditions précédentes.
- **Créations originales de l'artiste seulement.** Aucune copie ou reproduction, en tout ou en partie, d'une œuvre existante ne sera acceptée.
- Les dimensions maximales acceptées sont les suivantes:
  - **tableau** : 40 po X 40 po (102 cm X 102 cm), **incluant l'encadrement**.
  - **sculpture** : 7 pi X 4 pi X 4 pi (214 cm en hauteur X 122 cm en largeur X 122 cm en profondeur).

**Toute œuvre excédant ces dimensions sera refusée.**

### Les tableaux doivent être :

- encadrés ou présentés sur une toile galerie : la finition doit être impeccable.
- secs et prêts à accrocher.
- prêts à suspendre avec œillets et Fil de Fer bien tendu ne dépassant pas le haut de la toile.
- identifiés à l'endos : nom, numéro de téléphone, titre, dimensions.

### Les sculptures doivent :

- autoportantes ou présentées sur socle de l'artiste.

Aucune sculpture destinée à être accrochée ne sera acceptée.

**L'exposant assume la pleine responsabilité de ses œuvres (assurances Feu, perte, vol, bris accidentel et vandalisme), la Ville de Brossard se désistant de toute responsabilité à cet égard.**

**Le non-respect de ces règlements entraînera le refus de l'œuvre.**

## DÉPÔT ET RÉCUPÉRATION

- Les œuvres doivent obligatoirement être déposées au Centre socioculturel Alphonse Lepage le **lundi 22 avril 2019, entre 13 h et 19 h.**
- L'artiste devra récupérer ses œuvres le **dimanche 28 avril de 17 h 15 à 17 h 45 ou le lundi 29 avril de 15 h à 19 h.**

## VENTE

- Aucun pourcentage ne sera perçu par l'organisation.
- Les œuvres seront mises en vente au prix déterminé par l'artiste lors de l'inscription.

## IMPLICATION BÉNÉVOLE

Le comité est à la recherche de bénévoles afin d'aider au dépôt des œuvres, à leur accrochage et principalement pour assurer l'accueil des visiteurs lors de l'événement. Des plages de quelques heures vous seront confiées selon votre disponibilité. Si vous souhaitez vous impliquer bénévolement, manifestez-vous en vous identifiant dans le Formulaire d'inscription ci-joint.

## PRIX ET MENTIONS

Un jury sera chargé d'identifier les récipiendaires des prix et mentions remis lors du vernissage, le jeudi 25 avril :

- **Prix d'excellence en peinture – 750 \$**
- **Prix d'excellence en sculpture – 750 \$**
- **Prix de la relève – 250 \$**  
(à un artiste âgé entre 17 et 35 ans)
- **Mention d'honneur en peinture - 250 \$**
- **Mention d'honneur en sculpture - 250 \$**
- **Prix pour la meilleure illustration du thème - 250 \$**

Deux prix *Coup de cœur* du public (250 \$ volet peinture et 250 \$ volet sculpture) seront remis lors de la clôture du *Salon*, le dimanche 28 avril.

## INSCRIPTION

- Les Frais d'inscription de 50 \$ sont payables par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Ville de Brossard. Ils incluent les taxes et ne sont pas remboursables.
- **Places limitées.**
- Les Formulaires et les Frais d'inscription doivent être retournés au plus tard le **26 janvier 2019**, à l'adresse suivante :

### LE SALON DES ARTS VISUELS

Loisir, culture et vie communautaire  
2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

**Renseignements : 450 923-6311**

**Note** : Toute personne qui participe au *Salon des arts visuels* autorise la Ville de Brossard à publier des photographies prises au cours de l'événement dans ses divers outils de communication.